

En voyant cette ruche d'employés sur terre comme sur mer, recevant des gages élevés et, travaillant à la prospérité de leur pays, je vous avoue que j'enviais pour notre Province ce déploiement d'énergie et d'activité. Pouvons nous obtenir ce résultat, sans une connaissance plus étendue de nos phosphates, des pays où nous pourrions les écouler, de la composition des engrais dont ils font la base, et de leur préparation suivant les usages divers auxquels ils sont destinés? Commençons par acquérir ces connaissances, c'est le premier pas à faire, et j'en ai eu la preuve dans le cas d'un canadien M. Zéphirin Vanier, né près de la Lachine, et compagnon de collège du bien regretté monseigneur Labelle. Il demeure à Brooksville, en Floride, depuis 21 ans il y a cultivé avec profit la canne à sucre et les oranges. Ses connaissances lui permirent de découvrir du phosphate sur sa terre et sur des terres avoisinantes, qu'il acheta. Ses propriétés lui coûtaient \$15,000, et il les a vendues l'automne dernier, à une compagnie allemande de Berlin pour \$175,000.00, dont \$25,000.00 argent comptant. M. Vanier me dit que les mines de phosphate seront bientôt pour la Floride une source de richesse plus considérable que ses milliers d'orangeries.

À Jacksonville, le 23 décembre dernier, j'examinai sur les quais des steamers de New-York, les marchandises et les effets venant du nord, pour constater si parmi eux, il y aurait des produits du Canada, je découvris deux cents barils de centre venant de Montréal, et une centaine de ballots de foin; j'avais vu la veille au dépôt du South Florida R. R., un char de pommes de terre qui, d'après ses marques, avait dû passer par la Jonction de la Chaudière. Ce sont les seuls produits du Canada que j'aie vus en Floride.

Curieux de connaître l'usage qu'on faisait de cette cendre du Canada, je suivis les voitures qui la charroyaient. On la déposait dans un hangar bâti sur un qui isolé, et sur une enseigne le lus: "*Paines fertilizers*" "*No admittance.*" J'entraî tout de même, il était midi, les ouvriers prenaient leur dîner. Un d'eux me dit: *No admittance*, je lui répondis en français et je continuai jusqu'au centre de l'établissement; là je vis du phosphate moulu, de la cendre de Montréal, de la chaux du Massachusetts, de l'acide sulfurique et du sel. Une balance servait à peser ces ingrédients, le tout était mélangé et mis en sacs sur lesquels étaient estampés "*Paines Orange Fertilizers*", sur d'autres sacs "*Paines Cotton Fertilizers*".

Dans ce mélange, la province de Québec fournissait, par la cendre, probablement la partie la plus riche de ce compos, achetée ici à vil prix et servant à enrichir les terres de nos voisins, pendant que nos vieilles terres dépérissent, faute d'engrais.

Est-ce que l'exportation de la cendre ne devrait pas être prohibée?

Ne serait-il pas avantageux de

manufacturer en grand, dans cette Province, tous ces engrais du commerce? Le phosphate est en abondance, ainsi que les pyrites de cuivre pour fabriquer l'acide sulfurique, la chaux se trouve presque partout et on ne sait que faire de la cendre. Jusqu'ici il a été impossible d'exporter le phosphate brut en hiver, le transport à Halifax étant trop dispendieux.

Favorise-t-on les mines de phosphate de Québec autant que les mines de charbon de la nouvelle-Ecosse, par le tarif du fret, sur l'Intercolonial? Les chars de cette ligne de chemin de fer qui retournent vides à la Nouvelle-Ecosse, après avoir transporté du charbon dans l'ouest, ne pourraient-ils pas rapporter du phosphate, à un taux de fret assez modéré, pour en favoriser l'exploitation et l'exportation, pendant l'hiver comme pendant l'été?

Ces questions méritent d'être sérieusement considérées. Je les soumetts, avec l'espoir d'attirer l'attention publique, dans notre Province, sur les immenses ressources dont la Providence nous a si généreusement doués, et dont, jusqu'ici, nous n'avons pas su profiter.

Outres les nombreux produits de la Jamaïque qui trouvent déjà un marché au Canada et avec lesquels nous sommes familiers, tels que le café, la mélasse, les épices, etc., il y en a bien d'autres dont plusieurs nous sont comparativement inconnus, et qui méritent une mention spéciale.

#### PLANTES FIBREUSES.

Il y a un nombre de plantes produisant d'excellente fibre, croissant à l'état sauvage, partout à la Jamaïque et dont la culture est encouragée par le gouvernement.

On remarquait parmi les exhibits de la Jamaïque, de longs échevaux de fibres produit de différentes plantes, entre autres l'Agave, *Agavé Rigida*, le *Sisal Hemp* du commerce l'Agave *Gigantisia* des Antilles, qui croît le long des routes et dans les terrains secs. Le *Silk Pass* est aussi très joyeux et fort. Le *Bow String* et le *Sterculia Colaroda* sont aussi remarquables. Toutes ces fibres sont préférables à la Manille et avec les efforts du gouverneur Sir Hy Blake, les plantations et la bonne culture des espèces mentionnées et autres, dans les jardins botaniques et pépinières du gouvernement, on doit anticiper que cette culture sera vulgarisée dans l'Isle et que le produit sera bientôt un des articles importants d'exportations, où le Canada pourra s'approvisionner pour ses fabriques de cordage de tapis, etc.

Une machine de *décoricatrice* installée sur le terrain de l'exposition, préparait la fibre avantageusement et promptement. Des charges de feuilles d'agave, longues de 3 pieds en moyenne, étaient coupées et apportées à la machine qui débarraissait ces feuilles de la couverture enveloppant la fibre et la laissant nette et droite comme s'il eût été peignée. Ceci se faisait sans exiger d'autre manipulation que l'engrainage de la feuille verte, dans la machine.

(Suite au prochain numéro.)

## A propos des livres

(De Hardware.)

Une bonne tenue de livres est essentielle au succès d'un marchand.

Un marchand peut-être bon acheteur, habile vendeur, avoir des manières avenantes qui lui attirent la sympathie, et ne faire cependant que végéter, parce que ses livres ne sont pas tenus d'une manière méthodique et régulièrement mis à jour.

Un épicier de longue expérience affirme que les trois quarts des pertes des marchands provient d'une comptabilité négligée, de l'oubli ou de la négligence des commis par rapport aux ventes à crédit à débiter aux clients.

Les marchands de la campagne sont généralement les plus négligés sous le rapport de la tenue des livres. Dans les villes, les affaires, en général, se font sur une plus grande échelle; et un teneur de livres, engagé exprès, donne tout son temps à la comptabilité. Mais à la campagne le marchand qui est obligé de tenir lui-même ses livres ou de s'en rapporter à des commis incompétents, s'embrouille dans sa comptabilité, et finit bientôt par ne plus s'y reconnaître.

Pour avoir quelque chance de réussir, le marchand devrait savoir, au moins une fois par mois, combien il a acheté, combien il a vendu comptant, et combien à crédit; combien il a collecté sur ses créances; et il ne peut savoir cela qu'au moyen d'une tenue de livres systématique.

Il n'est pas nécessaire que le système soit élaboré, ni compliqué, ni qu'on se serve d'un grand nombre de livres; mais il est de première nécessité que la personne qui tient les livres comprenne parfaitement et suive exactement le système adopté, quel qu'il soit.

En affaires, la pratique doit toujours passer avant la théorie par conséquent, celui qui n'a pas eu l'expérience d'une comptabilité importante, devrait adopter un système simple, qu'il pourra parvenir à comprendre et à appliquer comme il faut, plutôt que d'essayer quelque système compliqué qui peut être très joli en théorie mais très difficile en pratique.

On donne, dans nos collèges commerciaux, des cours très intéressants de comptabilité théorique; mais le plus souvent les élèves qui en sortent tombent dans une routine dont ils ne peuvent sortir et ne peuvent concevoir rien de bon en dehors du système qui leur a été enseigné.

Le collègue pose les fondations, mais c'est le bon sens qui doit bâtir sur ces fondations, et tous ceux qui, dans les affaires, s'en tiennent strictement aux formules apprises à l'école à perdu le temps qu'il a consacré à l'étude de la tenue des livres.

Chaque genre d'affaires demande des variantes de détail; la chose principale, la chose importante, est que livres, qu'ils soient tenus en partie simple ou en partie double,

fournissent l'historique exact de toutes les transactions qui se rapportent aux affaires, de sorte que, s'il arrivait un incendie, il soit facile de constater par les livres quel est le montant des pertes subies.

Du moment que les livres permettront de faire cette constatation sans trop de difficulté, la comptabilité aura été tenue d'une manière acceptable. Mais combien de marchands de la campagne tiennent leurs livres de cette façon? Le nombre en est bien petit, et c'est pour cela qu'il y a tant de faillites; car, lorsque les livres sont mal tenus, il est impossible à un marchand de se rendre compte de sa situation.

Des comptables qui ont eu l'occasion d'examiner les livres de quelques marchands nous disent avoir trouvé des livres de caisse qui ne contiennent rien autre chose que des entrées au crayon des recettes au comptant de la journée; aucune entrée de déboursés n'y paraît, mais il y a, de temps à autre, une note en marge au crayon indiquant qu'un billet a été payé ou partie payé et partie renouvelé. Comment ces gens-là peuvent balancer leur caisse avec un tel système, c'est une chose que les comptables ne peuvent comprendre.

Quelques-uns même ne tiennent aucun livre de caisse, pas même pour leurs recettes; en guise de livre de caisse et de grand livre, ils n'ont que des crochets en fil de fer, pendus à un clou le long du mur, où vont s'accrocher les factures, les connaissements, etc., bientôt couverts de poussière, de chiures de mouches, etc. Comment ceux-là ont jamais pu faire des affaires et obtenir du crédit, c'est un mystère insondable.

Lorsqu'un marchand est obligé de tenir lui-même ses livres ou d'employer un commis qui n'a pas fait d'études spéciales, les livres doivent être tenus d'après le système le plus simple possible. Que la comptabilité soit en partie simple ou en partie double, tous les livres nécessaires à un commerce ordinaire de détail sont: un livre de caisse, un brouillard, un grand livre et un livre de factures. Cependant si le commerce est assez considérable pour nécessiter l'emploi de plusieurs commis et de livres de chèques de comptoir, il faudrait une autre livre où seraient entrées, chaque-soir par colonnes portant chacune le numéro du commis, le montant de chaque vente au comptant et à crédit, et l'addition des colonnes du comptant devrait balancer avec les recettes au comptant de la journée.

Un livre de caisse mal tenu est une source constante de trouble pour tout homme d'affaires. On doit y tenir compte exact de chaque piastre reçue ou payée. Les ventes au comptant de la journée d'affaires, dans une colonne spéciale, séparées des autres recettes de la journée, de manière que le marchand puisse, en additionnant les colonnes des ventes au comptant chaque semaine ou chaque mois, constater la marche de ses affaires